K1408
RESPONSABLE DE SECTEUR D'AIDE À DOMICILE

Emploi cadre

Transition démographique

Autres emplois décrits

- Responsable d'unité de services à la personne
- Responsable de proximité
- Responsable de service d'aide à domicile

Définition

Le Responsable de secteur évalue le besoin des personnes accompagnées, organise et supervise les interventions à domicile et en garantit la qualité.

- Evalue les besoins des personnes accompagnées à leur domicile en lien avec l'entourage familial et social
- Encadre et anime les équipes d'aides à domicile, supervise leurs interventions, gère leurs plannings d'intervention et les remplacements
- Est attentif à la formation professionnelle et aux conditions de travail des intervenants
- Assure la gestion administrative et le suivi des dossiers
- Contrôle et évalue les interventions réalisées au regard des besoins des personnes accompagnées pour garantir la qualité de service
- Participe à l'élaboration des projets de service dans le cadre du développement de sa structure

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible sans conditions réglementaires.
Cependant, les diplômes de niveau Bac+2 dans les domaines sanitaire, social et médicosocial sont des voies d'accès possibles à l'emploi.

Certifications et diplômes :

- Titre professionnel responsable - coordonnateur services au domicile

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Coordonner les interventions à domicile
- Animer, coordonner une équipe
- Evaluer et développer les compétences de ses collaborateurs
- Faire appliquer les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) — Transition écologique
- Mettre en place des actions de gestion de ressources humaines

Développement économique

- Analyser les besoins des clients pour proposer des services adaptés

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Encourager une communication efficace au sein de l'équipe
- Expliquer et faire respecter les règles et procédures

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Tenir compte des obligations réglementaires et conventionnelles en vigueur, sous la responsabilité du responsable hiérarchique
- Respecter les règles d'éthique et de déontologie

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Contrôler et évaluer la qualité du service et des prestations

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Faciliter et créer les conditions de la coopération
- Responsabiliser et favoriser l'autonomie des intervenants
- Prévenir et résoudre les conflits
- Organiser le travail d'une équipe
- Effectuer le suivi administratif (pointages, etc.) et définir les plannings
- Valoriser et partager les bonnes pratiques
- Apporter un appui technique au personnel
- Accueillir, rassurer, orienter, informer une personne et son entourage
- Organiser des actions de communication interne

Développement économique

- Contribuer au développement de partenariats avec d'autres structures
- Assurer le suivi des indicateurs de performance (KPI)
- Proposer des innovations pour améliorer la qualité de service

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Communiquer avec l'entourage de la personne accompagnée
- Préparer et animer une réunion, un groupe de travail, un atelier
- Sensibiliser le personnel à l'organisation, la qualité, la sécurité
- Utiliser les outils numériques Transition numérique

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser les outils digitaux (communication, applications, objets connectés) Transition numérique

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Réaliser des opérations liées à la gestion des ressources humaines
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Assurer le suivi des réglementations en vigueur

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Evaluer et prévenir les risques professionnels des intervenants
- Promouvoir des procédures de santé et de sécurité au travail

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Etre force de proposition
- Faire preuve de rigueur et de précision

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Domaines d'expertise

- Connaissance de l'écosystème sanitaire, médico-social et social
- Connaissance des Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication (NTIC) — Transition numérique
- Procédures d'urgence et de premiers secours
- Connaissance des principes de la bientraitance
- Connaissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales
- Utilisation de logiciels de gestion de patientèle

Normes et procédés

- Règles de confidentialité
- Droit de l'action sociale
- Système de Management de la Qualité (SMQ)
- Modalités de prise en charge du patient
- Règles de sécurité domestique
- Règles de prévention des risques professionnels
- Normes environnementales relatives au tri des déchets — Transition écologique
- Prévention des risques des patients
- Modalités de prise en charge de la personne accompagnée
- Prévention des risques des personnes accompagnées

Techniques professionnelles

- Techniques de gestion de conflits
- Techniques d'écoute active et de médiation
- Techniques de communication interpersonnelle
- Techniques de communication non verbale
- Techniques d'accueil de la personne accompagnée
- Techniques de suivi et d'évaluation de l'évolution des pratiques professionnelles
- Techniques d'identification des besoins du patient
- Techniques d'identification des besoins de la personne accompagnée
- Utilisation de logiciels de gestion pour les personnes accompagnées

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en astreinte
- Travail en journée

Publics spécifiques

- Familles
- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap

Statut d'emploi

- Fonctionnaire
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Association
- Structures de l'Economie Sociale et Solidaire
- Etablissement social ou médico-social (EHPAD, résidence senior, ...)

Secteurs d'activité

- Service à la personne

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail